

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 23 Mai 2023
19 heures 00

GF/EB

N° 003007

Direction générale
des services -
Demande de
subvention auprès
des Fonds Verts pour
l'Aménagement de la
Place Jean Jaurès.

Affiché le :

Le Mardi 23 Mai 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), Mme Sylvie TURC donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. André LECOURT donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS : Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Il est rappelé que par délibération n° 002257 du 27 mars 2018, le conseil municipal a attribué par voie de concession à la Société Publique Locale d'Aménagement Territoire Vaucluse un certain nombre de projets d'aménagement dans le périmètre du centre-ville et plus particulièrement la mise en œuvre d'une opération de requalification de son centre ancien par l'aménagement de places et espaces publics (place Gabriel Péri et Jean-Jaurès), la reprise des réseaux et voiries et une intervention sur du bâti.

Par délibération n° 002669 du 23 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé le projet et le plan de financement de la rénovation de la Place Jean Jaurès « phase étude + Phase 1 des travaux (réseaux) » et a sollicité une subvention de 105 360 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local classique 2021.

Par délibération n° 002695 du 20 avril 2021, le conseil municipal approuvé le montant global des travaux à hauteur de 1 058 400,00 € HT et a sollicité une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 635 520 € pour l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) relatifs à la rénovation de la Place Jean-Jaurès.

Par délibération n° 002808 du 25 janvier 2022, le Conseil Municipal a approuvé le montant global des travaux à hauteur de 1 163 752,00 € HT et a sollicité une subvention à hauteur de 367 313 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local classique 2022.

Par délibération n° 002975 du 28 Mars 2023, le conseil municipal a actualisé le montant des travaux à 1 330 850 € et a sollicité l'Etat au travers de la DSIL pour un montant de 367 313 €.

La DSIL, de nouveau, n'ayant pas été accordée pour 2023, la ville a déposé en urgence une demande de subvention de 400 000 € dans le cadre du fonds vert. Cette délibération vient compléter le dossier qui est adressé à l'Etat.

Considérant, que la subvention accordée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse s'élève à hauteur de 15 000 € et que la subvention de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local classique 2022 n'a pas pu être accordée.

Considérant, la nécessité d'actualiser le plan de financement de l'opération comme suit :

Place Jean Jaurès

Coût prévisionnel total HT : 1 330 850,00 €

Partenaires	Montants	% S/Total HT
Région Sud Via SPL84/Citadis <i>(Montant sollicité 367 313 €)</i>	250 000,00 €	19%
Agence de l'eau Via SPL84/Citadis	15 000,00 €	1%
Conseil départemental <i>(Contrat Vaucluse Ambition)</i>	250 000,00 €	19%
État (DSIL) <i>(Montant sollicité 367 313 €)</i>	0,00 €	0%
Etat Fonds Vert	400 000, 00 €	30%
TOTAL HT	915 000,00 €	69%
Ville d'Apt	415 850,00 €	31%

Madame le Maire propose de solliciter l'État dans le cadre du « fonds verts » à hauteur de 400 000 € pour l'opération « AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURÈS »

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Approuve, le plan de financement pour le projet de rénovation de la Place Jean Jaurès

Sollicite l'État à hauteur de 400 000,00 € dans le cadre des Fonds verts.

Autorise Madame le Maire où son représentant à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.



POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Yannick BONNET

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY